



N°81  
Entrée le 04.12.2023  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 04.12.2023

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 02 décembre 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire concernant **une déclaration commune à la COP28 par rapport aux capacités de l'énergie nucléaire dans le monde** à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme**.

Dans une déclaration commune à la COP28, une vingtaine de pays dont les États-Unis, la France et les Émirats arabes unis ont appelé ce samedi, à tripler les capacités de l'énergie nucléaire dans le monde d'ici 2050. Ceci avec l'argument de vouloir réduire la dépendance au charbon et au gaz, qui est le grand enjeu de cette COP.

Dans ce contexte, je voudrais avoir le renseignement suivant de la part de Monsieur le Ministre :

- 1) Quel est le positionnement du Gouvernement luxembourgeois par rapport à cette déclaration ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

François Bausch  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

**Réponse commune du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, et du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, à la question parlementaire n°81 du 4 décembre 2023 de l'honorable député François Bausch au sujet de la déclaration commune à la COP28 par rapport aux capacités de l'énergie nucléaire dans le monde**

Le gouvernement luxembourgeois a pris note de la déclaration commune à laquelle fait référence l'honorable Député. Le Luxembourg n'a pas l'intention de se joindre à cette déclaration.

À noter qu'à l'occasion de la COP28, le Luxembourg était un des 195 pays cosignataires de l'accord qui a réuni pour la première fois le monde entier autour d'un langage clair concernant la sortie des énergies fossiles, les objectifs mondiaux de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la transition vers les énergies renouvelables, l'adaptation aux changements climatiques ainsi que les questions de financement dans les pays les plus exposés à ces changements.

Luxembourg, le 22/12/2023

Le Ministre de l'Économie, des  
PME, de l'Énergie et du Tourisme

(s.) Lex Delles